

Icewoman se baigne dans la fontaine ?

Rencontre

Les gens de Sergy :
Thomas AMDAL



**Commandant de bord
chez easyJet,
il a posé ses valises
en 2005 à Sergy !**

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

Agenda : Le repas dansant de l'Amicale des pompiers

À noter : Les présidentielles

Dossier : Le centre sportif Swissair

Zoom : Le suivi du lynx -

L'association 'Pulling Gessien'

Rétrospective : Concert de la Sainte-Cécile, la soirée tropicale et le carnaval des enfants, etc.

Page 2

Edito - Infos pratiques

Page 3

À noter : Les 'présidentielles'

Infos : Une œuvre d'art à Sergy - L'auberge du Crêt de la Neige.

Page 4

Avis : Le bistrot rouvert le temps d'une semaine.

Pages 5

Chronique:

Le Centre sportif

Page 6

Zoom :

Suivi du lynx - Pulling Gessien

Page 7

Divers : Rétrospective - Gazette du Conseil

Page 8

Rencontre: Thomas AMDAL

Numéro 47 - février 2012



Tout début janvier, la commune a signé un compromis de vente du Centre sportif construit par Swissair il y a près de 25 ans mais inutilisé ou presque depuis maintenant huit ans. Il reste à trouver une solution juridique pour l'acquisition à 3 communes, mais les installations vont pouvoir être utilisées d'ici quelques mois. Cela méritait bien un dossier dans ce journal.

Ce numéro est le dernier d'ici aux élections nationales dont les dates vous sont rappelées plus loin. A cette occasion j'attends des "politiques", les candidats mais surtout ceux qui seront élus, qu'ils soient avant tout des guides, des leaders, des hommes d'Etat, des gens qui fassent rêver, qui donnent du sens.

Vendre 1,5 point de TVA en plus ou en moins sans projet ne contribuera pas à réconcilier la majorité des citoyens avec la politique. Beaucoup de politiques ne réalisent pas encore que leur représentativité, leur pouvoir a beaucoup baissé en quelques décennies, au profit de grandes entreprises, d'autres pays, de groupes de pression, d'associations ou d'ONG. La mondialisation est passée par là, avec le développement des transports et des communications. Retenons-en au moins un aspect positif que constitue la démocratie participative, qui permet aux citoyens et leurs groupements de participer de plus en plus en continu à la vie publique et pas seulement une fois tous les 5 ou 6 ans à l'occasion des élections.

Bonne lecture

Denis Linglin, Maire

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

Numéros d'urgence

Médecins de garde : composez le 15

Gendarmerie : 04 50 42 12 01 ou le 17

Pompiers : composez le 18

Ambulances :

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

Hôpitaux :

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde

appelez le service



Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h-19h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

Coordonnées :

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : mairie@sergy.fr

Site Internet : www.sergy.fr



Février

Le 25 :
Repas dansant
par l'Amicale
des pompiers

Mars

Le 3 :
Concours de belote
par le Club de jeu de
cartes

Le 14 :
L'heure du conte
Contes masqués

Le 17 : Loto
par le Sou des écoles

Le 24 : Audition
par l'École de musique

Le 25 :
Repas paroissial
par le Comité de l'église

Avril

Le 21 : Loto
par les Restos du Cœur

Mai

Le 5 : Concert annuel
par L'Echo du Crêt de
la Neige

Le 6 :
**Rassemblement
interparoissial**
par le Comité de l'église

Le 10 :
L'heure du conte
Joli mois de mai

à noter

ÉLECTIONS 2012

PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 22 avril

Dimanche 6 mai

LÉGISLATIVES

Dimanche 10 juin

Dimanche 17 juin

INFOS

Une œuvre d'art à Sergy



Le Comité de l'église, depuis plusieurs années, était à la recherche d'un crucifix pouvant prendre place au centre de la nef principale.

Ces recherches ont finalement abouti lorsqu'un artiste sculpteur de notre village, Bernard Pirolet, a accepté de le réaliser bénévolement.

Après une période d'essais et diverses itérations avec le comité, l'œuvre a pu être installée et inaugurée le samedi 10 décembre 2011, jour de la fête de saint Nicolas, patron de notre village.

Après une brève allocution de Mme Maccaferri, présidente du Comité, le dévoilage a été effectué par M. Depraz et M. Linglin, maire de Sergy. L'église appartenant à la Commune, une autorisation d'installation avait été demandée en bonne et due forme au Conseil municipal.

L'œuvre a été réalisée en bois de tilleul pour le corps sculpté, et en merisier massif pour la croix. Elle est d'inspiration romane du XII^e siècle ainsi que les symboles romans qui y sont gravés.

Elle se trouve désormais à demeure dans notre église où tous les citoyens peuvent l'admirer. Un grand bravo à M. Pirolet qui, par son talent, a contribué à l'enrichissement de notre patrimoine culturel.

INFOS

L'auberge du Crêt de la Neige



L'auberge appartenait à la famille Mugnier. On se souvient de "la Guite" qui a longtemps tenu le café restaurant. En 1970-75... "la Guite" a pris sa retraite. La commune a racheté le bâtiment pour le donner en gérance à Mme Lefort.

Que de souvenirs !

Le téléphone de l'auberge faisait office de téléphone public, d'ailleurs c'est "la Guite" qui est venue annoncer entre autres ma naissance à mes sœurs ! raconte Annie Lanza qui habitait sur la place du village à l'époque.

Les travaux devraient commencer en mai/juin pour l'aménagement d'une bibliothèque en remplacement de celle installée actuellement dans la Mairie, et d'une salle de réunions dans le rez-de-chaussée de l'ancienne auberge, un restaurant dans le rez-de-chaussée des salles St-Nicolas et la création de sept logements sociaux dans les étages.

Vous aussi, vous voulez diffuser une information, raconter votre histoire ou celle d'un proche dans Sergy Infos ou sur le site Internet www.sergy.fr ?

Vous souhaitez participer à l'élaboration du prochain numéro ? Contactez-nous par e-mail à communication@sergy.fr

AVIS

... à la population:
**le bistrot du village
va rouvrir...
(momentanément)**

La Commune dispose d'un droit de licence IV depuis plusieurs années. Selon la loi sur les débits de boissons, cette licence doit être active au moins sept jours sur trois ans. Comme notre auberge, le « Crêt de la Neige » va faire l'objet de gros travaux à partir de cet été, et que pour cette raison, il ne sera peut-être pas possible de renouveler la licence l'année prochaine, les élus ont décidé d'ouvrir à la population l'ancien local de l'auberge, **du jeudi 15 mars au jeudi 22 mars 2012**. Ceci afin de pouvoir maintenir le droit à la licence pour la Mairie.

Cette opération s'était déjà faite en 2010 et avait remporté un vif succès.

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

Jeudi 15 mars :	16h-19h
Vendredi 16 mars :	16h-19h
Samedi 17 mars :	10h-12h - 16h-19h
Dimanche 18 mars	10h-12h - 16h-19h
Lundi 19 mars	16h-19h
Mardi 20 mars	16h-19h
Mercredi 21 mars	16h-19h
Jeudi 22 mars	16h-19h

Vous aurez la possibilité d'être servi par vos élus qui se feront un plaisir de vous rencontrer. La gérance sera assurée par M. Remo Maccaferri (conseiller municipal) qui est agréé par l'État pour cela.

En espérant vous recevoir nombreuses et nombreux.

Le Conseil municipal



en Bref

La redevance incitative !

Pour répondre partiellement à plusieurs Sergiens qui ont contacté la Mairie pour des explications sur le nouveau système de collecte des déchets ménagers. Voici quelques détails :

En principe tout le monde a reçu ou va recevoir dans sa boîte aux lettres une brochure explicative sur la nouvelle facturation. Dans le même temps, des enquêteurs (enquêteuses) de la CCPG vont aller dans chaque foyer pour plus d'explication et surtout pour évaluer la contenance de la poubelle qui vous sera attribuée. Si vous n'êtes pas présent lors de leur passage, vous pouvez fixer un rendez-vous ou réaliser l'enquête par téléphone en appelant le numéro vert 0080075278420. Vous pouvez le faire aussi par courriel à dechets@ccpg.fr Info disponibles aussi sur : www.ccpq.fr/dechets.

Ne paniquons pas. Nous vous rappelons que jusqu'à fin juin, aucun décompte du nombre de levées ne sera fait. Le nombre de levées sera décompté de juillet à décembre 2012 et donnera lieu à une facturation à blanc qui permettra à chacun de connaître le montant de sa facture individuelle. D'ici à juillet, plus de détails seront connus concernant les barèmes appliqués. N'oublions pas que cette nouvelle méthode doit conduire à une diminution des déchets produits et même si pour le moment (jusqu'à fin 2012) nous ne sommes pas imposés en fonction des levées, nous sommes tous invités à faire un effort pour cela.

CERN 'Passeport Big Bang' !



Dans le cadre du parcours touristique Passeport Big Bang, la plate-forme ALICE, située sur la commune de Sergy, a été mise en place sur le site à fin novembre 2011.

Chaque étape du « Passeport Big Bang » présentera un thème scientifique et sera équipée d'un podium d'exposition. La présence singulière d'une longue-vue, identique à celles implantées sur des sites pittoresques, constituera l'élément d'appel du public. Cette longue-vue présentera des films ou des animations. L'itinéraire est accompagné d'un jeu de piste destiné à toute la famille : à chaque étape du parcours, petits et grands pourront résoudre des énigmes et inscrire leurs réponses dans le « passeport Big Bang ». Une fois ce passeport rempli, les visiteurs le valideront à la réception du CERN et recevront un cadeau. Ce passeport sera disponible gratuitement, notamment dans les offices de tourisme et sur le site web du parcours : www.cern.ch/passeportbigbang Le projet sera réalisé en deux ans et l'inauguration est prévue en juin 2012.

DOSSIER



DU CENTRE SPORTIF



Depuis plusieurs années, la commune de Sergy souhaitait récupérer le Centre sportif de Swissair, c'était l'une des priorités que s'était fixée l'équipe municipale à son arrivée.



La saga de ce complexe sportif situé sur un terrain communal de Sergy, dans la zone dite "des marais", arrivant à son terme, le tout nouveau propriétaire s'est montré disposé à nous le revendre. La Commune a donc pris contact avec d'autres communes susceptibles d'être intéressées par le rachat de ce centre.

Crozet ainsi que Chevry ont immédiatement saisi cette opportunité de création d'un complexe intercommunal.

Comme certains ont pu le lire dans la presse locale, le bâtiment comprend un stand de tir, un squash, une salle de sports polyvalente, un terrain de tennis intérieur, des vestiaires et leurs annexes, un restaurant, des salles de réunions ainsi qu'un appartement de fonction.

Les terrains adjacents comprennent un terrain de foot, trois courts de tennis extérieurs, ainsi qu'un mur d'entraînement, des terrains de pétanque, une piste d'ULM avec son hangar.

Ces équipements nécessiteront naturellement une mise aux normes de certains d'entre eux, ainsi que quelques travaux de rénovation, mais ce complexe sportif, malgré huit ans de non-utilisation, reste un magnifique bâtiment dans un environnement extraordinaire.

Cette construction, réalisée en 1988, l'a manifestement été avec un très grand souci de son esthétique et de la qualité de sa construction. Swissair, à l'époque, n'avait manifestement pas lésiné sur les moyens. Les photos prises ces jours-ci en témoignent !

Ces bâtiments, à proximité des trois communes, seront prioritairement à la disposition des associations locales, ainsi que des 'scolaires', mais rien n'empêchera que des particuliers puissent profiter de ces infrastructures.

De nombreux tournois intercompagnies aériennes s'y sont déroulés à l'époque, les vitrines sont encore remplies de coupes rappelant ces joutes amicales qui ne demandent qu'à renaître.

Nul doute que ce complexe sportif deviendra le rendez-vous de la population de nos trois communes.

À l'époque, Swissair n'avait manifestement pas lésiné sur les moyens...

Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire avait proposé qu'on lui fasse des propositions pour un nom.

Certaines de ces propositions sont déjà arrivées mais tout est encore ouvert... n'hésitez pas.



Repères

1987 Signature d'un bail de trente ans entre Swissair et la commune de Sergy.

1988 Démarrage des travaux.

2001 Suite à la faillite de Swissair, le bail à construire passe à SAIR GROUP.

2003 À la liquidation de SAIR GROUP, il est racheté par la société SCI Le Sporting.

2006 Fermeture du centre.

2011 Rachat par la société Loc Invest.

2012 Compromis de vente entre Loc Invest et les communes de Sergy/Crozet/Chevry

*Nouvelles de Sergy***Suivi photographique du lynx**

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (CNERA PAD, DIR BEC, SD 39, 25, 01), la Fédération régionale des chasseurs de Franche-Comté, les Fédérations départementales des chasseurs du Doubs, du Jura et de l'Ain, l'Office National des Forêts se sont associés pour développer un programme de suivi du lynx. Depuis le retour du lynx sur le massif jurassien, l'ensemble de ces partenaires est très actif sur le suivi de l'espèce et chaque structure recueille de nombreuses informations (indices de présence et photographies notamment).

Cette démarche consiste à mettre en place un suivi photographique intensif du lynx, selon les mêmes techniques que celles mises en œuvre depuis plusieurs années par nos voisins suisses. L'objectif prioritaire retenu pour cette session (février/mars) est de prendre en photo les flancs des lynx qui se déplacent sur ces secteurs et de réaliser ces suivis en même temps que ceux des Suisses de façon parallèle à la frontière afin d'avoir ainsi de meilleures chances de détecter les animaux en déplacements. Ces appareils photos seront en place durant les deux prochains mois et doivent permettre une meilleure estimation de la population de lynx dans le département.

Les sites sur lesquels seront posés les appareils feront l'objet d'un contrôle régulier hebdomadaire au cours de cette période et leur présence limitée et discrète (1 ou 2 paires d'appareils par commune) n'occasionnera aucune gêne pour la population. Ces appareils ne sont là que pour photographier la faune et ne doivent pas être déplacés, manipulés ou perturbés par quelque moyen que ce soit sous peine de compromettre le bon déroulement de l'étude. Les sites seront identifiés par une petite pancarte.

Le Pulling Gessien

Passionnée de tracteurs depuis très longtemps, notre petite équipe pratique depuis trois années le "tracteur pulling" chez nos voisins et amis suisses.



Nous avons créé cette association dans le but de pouvoir organiser un 'tracteur pulling' également dans le pays de Gex. Le "tracteur pulling" est différent du tire de billon en cela qu'il se pratique uniquement avec des tracteurs conventionnels ou des tracteurs 'sport', les 4X4 ne peuvent y participer car il s'agit non plus de tirer des billons de bois, mais une remorque dont le poids peut atteindre 21 tonnes.

Pour financer la venue de cette remorque de pulling qui devra être tirée par les tracteurs, nous organisons toutes sortes de manifestations : une soirée dansante, un concours de pétanque, un tire de billons, qui sera d'ailleurs reconduit au début septembre de cette année, et nous participons au défilé de la Fête de l'Oiseau. Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et participent à nos manifestations.

Pour tout renseignement vous pouvez nous laisser un e-mail, nous nous ferons un plaisir de vous répondre : pullinggessien@gmail.com

état civil

Nous souhaitons la bienvenue à...

- Romain DUTEL PEROUCHET, le 03/12/2011
- Marc Tristan FORGERIT, le 15/12/2011
- Louis François Philippe GALLAND, le 26/12/2011

Félicitations aux jeunes mariés...

- Laurence PICHON et Cédric ESCOFFIER, le 17/12/2011

Toutes nos condoléances aux familles de...

- Isidoro MIGAZZI, le 22/12/2011
- Jean BRIFFOD, le 28/01/2012

À noter**Horaires de la bibliothèque municipale**

- le lundi : de 16h30 à 18h30
- le jeudi : de 16h30 à 18h30

Le Centre d'accueil thérapeutique de jour fonctionne depuis novembre 2011.

Il accueille les personnes de plus de 60 ans atteintes de troubles de mémoire (Alzheimer ou troubles apparentés).

Encadré par des professionnels de santé, il prend en charge les patients du diagnostic au stade sévère de la maladie, élabore un suivi personnalisé et assure un soutien à l'entourage.

Prise en charge à la demi-journée sur 12 semaines dans 4 sites d'intervention.

Pour en savoir plus : tél. 07 87 23 05 59

Stationnement gênant: Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser stationner les véhicules sur les trottoirs et la voie publique en période hivernale afin de permettre le passage des engins de déneigement.

en bref

À l'attention des propriétaires de chiens :

Selon l'arrêté municipal en date du 11 avril 1975, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique.

Ceux-ci doivent être tenus en laisse par leur propriétaire.

Les chiens classés 'dangereux' doivent, en outre, être impérativement annoncés en Mairie.

Rétrospective

Sergy en photos



De retour de son voyage à Sienne, l'harmonie du Crêt de la Neige a donné son concert de la Sainte Cécile le 26 novembre à la salle de la Calame



Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez www.sergy.fr



Le Sou des écoles a organisé une soirée tropicale en février, ce qui par les temps qui courent, était particulièrement courageux ... Sans oublier le Carnaval des enfants !



L'association 'Pulling Gessien' a organisé une grande soirée dansante durant laquelle un Stroumpf a pu étudier nos coutumes tribales.



Gazette du Conseil

Le 6 décembre 2011, le Conseil municipal a :

- **AUTORISÉ** la DM n° 5
- **VALIDÉ** le plan de financement pour la rénovation de l'auberge/salles Saint-Nicolas pour une demande de subvention
- **VALIDÉ** le plan de financement pour la rénovation de l'avenue du Jura pour une demande de subvention
- **AUTORISÉ** la délégation de marché à Monsieur le Maire et ses adjoints dont le seuil est fixé à 20 000 € HTTP.
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer la convention avec "Enfants et Compagnie".

Le 10 janvier 2012, le Conseil municipal a :

- **DÉCIDÉ** de déléguer à l'Établissement Public Foncier de l'Ain, son droit de préemption urbain en vue de l'acquisition du bien appartenant à Monsieur André RICHARD, à savoir 3 parcelles d'une superficie respective de 1213 m², 1100 m² et 1100 m² en cours de numérotation et à prendre sur la parcelle C 1725.
- **VALIDÉ** la proposition d'acquiescer la parcelle B 913 pour un montant de 2500 €
- **VALIDÉ** le principe de création d'une SPL pour la gestion du Centre sportif
- **AUTORISÉ** l'adhésion à la Fédération des EPL pour un montant de 4000 €
- Monsieur le Maire à proposer un accord amiable aux propriétaires concernant la parcelle C 2452
- **VALIDÉ** l'acquisition du bien au prix fixé par le juge le 12/12/2011 dans le cas où aucun accord amiable ne serait trouvé concernant le tènement de 130 m² concernant la parcelle C 2452
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents soit à l'acquisition du tènement de 130 m² en cas d'accord amiable, soit à l'acquisition du bien au prix fixé par le juge le 12/12/2011
- **AUTORISÉ** la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps plein (35h/semaine)
- **SUPPRIMÉ** le poste de garde champêtre
- **VALIDÉ** le tableau des emplois réactualisé
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer le contrat APAVE concernant l'aménagement du 1er étage de l'école
- **VALIDÉ** le devis Salendre d'un montant de 14 477 € HT (travaux Centre sportif)

Le 7 février 2012, le Conseil municipal a :

- **VALIDÉ** la proposition du Crédit Agricole (ligne de trésorerie 350 000 €)
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer les conventions pour l'implantation de ruches
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer la convention avec ERDF
- **AUTORISÉ** l'élargissement de la régie recettes afin d'encaisser les recettes issues de la vente de boissons pour l'utilisation de la licence IV.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur www.sergy.fr

Rencontre

avec Thomas Amdal



Je suis né au Grand-Saconnex, et la fenêtre de ma chambre donnait sur les gros porteurs de l'aéroport, donc depuis que je suis tout petit je me suis toujours dit: "Un jour je serai commandant sur un avion de ligne!".

Mon travail est un rêve d'enfant qui s'est concrétisé.

J'ai commencé par l'aéro-modélisme puis vers 16 ans, en 1989, j'ai entamé les cours IAP et passé les sélections pour devenir pilote militaire en Suisse. Il faut reconnaître que l'environnement militaire n'a pas déclenché en moi un enthousiasme délirant, même si je n'avais rien contre "Top Gun" ou voler pour *Swissair*. J'ai donc passé mes licences à titre privé dans un contexte plus compliqué que celui que rencontrent aujourd'hui les gens qui veulent faire de l'aviation. Il fallait alors passer les licences une à une, vol à vue, puis aux instruments, passer des licences jusqu'à professionnel, etc. Aujourd'hui on peut intégrer une école même en ayant zéro heure de vol et suivre des cours jusqu'à l'obtention d'une licence professionnelle de pilote de ligne sur jet.

En 1996, mes licences en poche, je rejoins le pool des pilotes *Crossair*. Malheureusement je ne peux pas être engagé immédiatement et je me retrouve à faire de l'assistance chez *Transair Co* afin de ne pas rompre le lien de l'aviation.

De fil en aiguille je me retrouve aux commandes d'un LearJet d'*Air Glacier*, où je passe 5 ans à faire du rapatriement sanitaire et surtout du transport d'affaires. C'est là que je vais rencontrer Jacques Villeneuve, pilote de formule un, et devenir un de ses pilotes qui l'emmenait, avec son Lear Jet ou son Falcon privé, sur les circuits à travers le monde.

Pour le commandant de bord, la différence entre un vol de ligne et un vol d'affaires, c'est un peu comme piloter une limousine privée avec un service personnalisé que le commandant gère entièrement, ou piloter un bus dans lequel plusieurs équipes ont réglé les problèmes d'intendance. Le commandant de bord d'un vol de ligne, c'est d'abord un chef d'orchestre, à bord il est assis à babord. Les performances des avions sont à peu près les mêmes pour les avions d'affaires que pour les avions de ligne, et ils se pilotent à peu près de la même manière.

Le pilote de vols d'affaires vit sur un schéma un peu plus aventureux, il ne sait souvent pas quand il va partir, ni pour où, ni pour combien de temps, ni avec qui. Il doit savoir improviser et s'adapter aux contraintes de son vol, gérer le catering, le carburant sur les aéroports qu'il va rencontrer, cela sans avoir à sa disposition toute l'infrastructure d'une compagnie aérienne qui gère quotidiennement toutes les péripéties d'un vol.

Dans l'aviation d'affaires on va trouver plusieurs types de clients: celui des multinationales ou de grosses sociétés pour qui l'avion est un outil de travail et qui font le maximum pour que cet outil soit efficace et il y a peu de chose à en dire. Leur rapport avec le pilote se vivra souvent comme une 'collaboration' tendant à amener l'avion au bon endroit à l'heure prévue.

Il y a le client qui peut se permettre le genre de frais qu'engendre l'utilisation d'un avion et qui peut faire preuve d'un comportement capricieux, plus préoccupé par son ego que par les contingences d'un vol en jet, mais comme dans bien d'autres domaines, on trouve des passagers conscients des limites de ce moyen de transport, et ceux qui, comme ce fut le cas avec Jacques Villeneuve, vous intègrent même à leur équipe et qui finissent parfois par devenir des amis. Dans l'aviation d'affaires, le contact avec le passager est moins furtif que celui que l'on peut avoir dans les vols de ligne.

Le commandant de bord, c'est d'abord un chef d'orchestre, à bord il est assis à babord...



Passer de l'aviation d'affaires au vol de ligne, c'est donc un peu comme passer du pilotage d'une Rolls pour deux passagers à celui d'un autocar de 150 places avec des hôtesses debout à l'arrière, même si l'autocar est d'une belle couleur orange et qu'il est tout neuf, ce n'est plus tout à fait pareil.

Lorsque je rentre chez *easyJet* il y a huit ans, la compagnie est en plein essor, ce qui me donne l'occasion de piloter un des meilleurs avions du monde l'A320. Je passe rapidement du siège tribord, celui du co-pilote, au siège babord, celui du commandant. Le rythme et le travail ne sont plus les mêmes que dans l'aviation d'affaires, je peux mieux maintenant me consacrer à ma famille et si le côté aventurier de l'air n'est pas la marque de fabrique des avions orange, je travaille avec des équipes où chacun joue une partition bien définie. Je suis amené à voler avec 60 co-pilotes différents, tout doit donc être réglé comme du papier à musique. Lorsque j'arrive au desk, les plans de vols sont déjà prêts, les plateaux repas sont en place dans l'avion. Je sais quand je pars et quand je reviens (*ndlr*: ... pas forcément toujours !) je connais mes destinations à l'avance, autant d'avantages qui rendent la vie d'un commandant de bord vraiment très agréable.

Aujourd'hui je travaille donc pour la quatrième compagnie aérienne, pas loin derrière *Air France* ou *Lufthansa*. J'ai finalement rejoint la communauté dont je rêvais étant enfant.